



Fête des mares



FÊTE DES MARES 2026

Les mares : éveiller & transmettre

DU 6 AU 14 JUIN

LES MARES SONT DE FANTASTIQUES PETITS MILIEUX HUMIDES !

Supports de biodiversité, capteurs de carbone, éléments clés de la trame verte et bleue, elles rendent de **multiples services aux humains et aux écosystèmes**. Du fait de leur taille, de leur répartition et de leur accessibilité (on estime qu'il y a 600 000 à 1 million de mares en France !), elles constituent de magnifiques supports pédagogiques.

Cependant, comme toutes les zones humides, **les mares sont menacées** :

Depuis **1950**,



entre
30 et 70 %
des mares

ont disparu en France
Palau Daval, 2019

Les **estimations scientifiques** font
l'état de plus de

50 %
des mares



en état dégradé
SNPN, 2023

Ainsi, organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié à ces milieux est l'occasion de **mieux les faire connaître et de sensibiliser la population** à l'intérêt de les préserver.

Une fête, c'est-à-dire ?



La **SNPN et ses partenaires** incitent les associations spécialisées, collectivités locales, naturalistes passionnés, gestionnaires d'espaces naturels et bien d'autres à créer des événements afin de faire découvrir au plus grand nombre les vertus des mares et des zones humides.



La **Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)** est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. La qualité de leurs interrelations avec les sociétés humaines est également prise en compte.

Fondée en 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1855. La SNPN a participé à la création de la convention de Ramsar de 1971 sur les zones humides et assure aujourd'hui sa politique de sensibilisation en France. L'action de la SNPN en faveur de ces milieux remarquables est quotidienne : elle gère trois réserves nationales en zones humides (Camargue, Grand-Lieu et plaine des Maures) et oeuvre, depuis 2007, à la préservation des milieux humides d'Île-de-France.

Enfin, elle coordonne et anime le laboratoire d'idées « **Zones humides** » qui émet des avis et fait des propositions pour la préservation de ces milieux.



Les partenaires

Partenaire institutionnel & financier

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) est le principal financeur de la *Fête des mares*. L'Office français de la biodiversité est un établissement public de l'État qui contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité, ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau.

Les partenaires nationaux



Créée en 1988, la **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)** permet de rassembler les Conservatoires d'espaces naturels (CEN). Elle a pour mission principale de représenter les CEN et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain.

Créée en 1968, **France Nature environnement (FNE)** est elle la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 6 000 associations, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Fédération des clubs protéger la nature (FCPN), Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), NOE, Pôle-relais « Mares et vallées alluviales », Ramsar France, Le FRENE, Rivages de France, Société Herpétologique de France (SHF), Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE), Office pour les insectes et leur environnement (OPIE).

Les référents territoriaux

Le référent territorial est **rattaché à un territoire** (région ou département). Il a pour rôle de **mobiliser les différents acteurs de ce territoire** pour organiser et labeliser des animations dans le cadre de la *Fête des mares*. Ils s'appuient sur leur connaissance du tissu associatif et institutionnel local pour diffuser les outils produits par la SNPN (communiqué et dossier de presse, affiche de l'événement, kit de communication, ...).

FÊTE DES MARES 2026

Du 6 au 14 juin 2026

Chaque année, la *Fête des mares* vise à **valoriser les petits milieux humides et leur biodiversité**. Petites en apparence mais d'une grande importance, les mares abritent une **richesse écologique** et **culturelle indéniable**.

Depuis plus de dix ans, la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) et ses partenaires invitent petits et grands à (re)découvrir les mares, merveilles discrètes du paysage.

La *Fête des mares* met en avant **la jeunesse** et **l'intergénérationnalité** autour de la thématique :

“Les mares : éveiller et transmettre”

Pour **cette 11ème édition**, **plongez au coeur de ces univers aquatiques** à travers des animations, ateliers pédagogiques ou encore sorties natures organisés **partout en France**.

Alors que l'intérêt pour la biodiversité grandit, les mares sont une voie d'entrée pour **comprendre les interactions du vivant et éveiller notre curiosité**.

Espaces de découvertes et de partage entre la jeunesse et leur aînés, elles permettent de se reconnecter à la nature et de tisser des liens entre les générations, tout en prenant conscience des héritages et des patrimoines à transmettre.

Les mares, support d'initiation à la biodiversité :

Véritables lieux d'exploration, les mares offrent un espace privilégié pour **découvrir la complexité du vivant de manière ludique**.

Facilement accessibles, elles attirent petits et grands grâce à l'observation des amphibiens (grenouilles, tritons), insectes (libellules) et plantes aquatiques qui les peuplent.

En explorant ces petits mondes humides, **on s'initie au fonctionnement des écosystèmes et à leurs fonctions** : cycle de vie, chaîne alimentaires, cycle de l'eau...

On y **découvre plein de petites bêtes insoupçonnées** et on y **crée de précieux souvenirs**, ancrés dans des expériences sensibles !



Les mares, outils de transmission intergénérationnel :

La **Fête des mares 2026** est l'occasion de montrer comment ces milieux favorisent le partage et les échanges entre générations, en permettant de surmonter l'amnésie environnementale générationnelle.

Plus que de simples espaces d'observations, elles sont des lieux vivants de mémoire et de culture, où se transmettent récits, traditions et usages du passé. Autrefois abreuvoirs, lavoirs ou encore lieux de légende, elles regorgent d'histoires à raconter et elles **sont le reflet du lien entre les habitants et leur environnement à travers le temps.**

Les mares, espaces de sensibilisation des citoyens de demain :

Cette édition de la *Fête des mares* invite à réfléchir à notre impact sur la nature et sur la manière dont **nous pouvons agir pour la préserver.** Autour de ces lieux, de nombreuses initiatives voient le jour : qu'il s'agisse d'un groupe d'habitants veillant sur une mare de quartier ou d'un chantier participatif pour la restaurer, elles montrent comment **chacun peut contribuer à la préservation de ces milieux**, en changeant notre regard.

Alliées naturelles, les mares ont des bienfaits pour les animaux, les plantes, la qualité de l'eau et sur notre quotidien en atténuant les effets du changement climatique (fortes chaleurs, inondations).

Mieux les connaître, mieux les considérer, mieux les aimer, c'est détenir les clés pour mieux les protéger.

Nous avons tous une mare près de chez nous ! En pique-nique avec les libellules ou en apéro avec les grenouilles, c'est l'occasion de s'y retrouver avec sa famille, ses amis, ses voisins et de renouer le lien entre les humains et la nature.

A travers cette édition, vous deviendrez des alliées précieux de ces milieux humides et **contribuerez à les transmettre aux générations futures.**

C'est l'événement (nénu) phare de l'année, venez vous mare(r) !

